



COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2017

Présents :

Cercle Epée Nantes, NEC Escrime, Soc Escrime St Saint-Nazaire, Escrime Rezé Nantes Métropole, Ce du Castelbriantais, Club Herblinois d'Escrime, Ailes Sportive Bouguenais Rezé, Escrime Valletaise, Arme Blindée Saumur Escrime, SCO Angers, NDC Angers, Epée Choletaise, Prytanée Militaire La Flèche, CE Le Mans, Escrime club de Neuville, Saynolames, Cercle Mousquetaires Loué, CE de Sablé, Epée Sablaise, Escrime sur Vie, La Dague Pourpre, Escrime Herbretaise.

Absents :

Orvault Escrime, Spadassins, CSAD Angers, CE de Laval, MJC Escrime Connerré, CE Yonnais, CE Fontenay le Comte.

Objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Validation des nouveaux statuts

Élections

Validation des nouveaux statuts

124 voix sur 155 (Quorum requis 39)

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut élire valablement

Validation des nouveaux statuts	Voix Pour : 111 Voix Contre : 6 Abstention : 7	validé
---------------------------------	--	--------

Les nouveaux statuts sont validés et seront présentés au Secrétaire Général de la Fédération Française d'escrime pour avis et validation.